

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné(e)

M. M^{me} M^{lle} (nom et prénom usuel)

Nom de jeune fille

Date et lieu de naissance

Adresse

.....

Code postal Ville Département

Adresse électronique

J'autorise la société à me transmettre toute communication par courrier électronique, et notamment les convocations aux Assemblées à l'adresse électronique mentionnée ci-dessus.

Je déclare souscrire : actions (minimum de souscription : 50 actions) et verser 100 € par action soit un montant global de

..... euros

(en chiffres et en lettres)

Je désire conserver mes actions :

au nominatif administré chez la banque en qualité de teneur de comptes-titres.

au nominatif pur chez Crédit Suisse, inscrites dans le registre de SOFICA COFICUP 5.

• Conformément aux articles L. 255-9 et L. 225-106 du Code de Commerce, j'ai la possibilité de participer à l'Assemblée Générale ou de me faire représenter par mon conjoint ou un autre actionnaire.

• À défaut d'être présent ou d'avoir désigné un mandataire, je donne pouvoir au Président de l'Assemblée Générale à l'effet de me représenter et de voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale constitutive qui sera convoquée après l'établissement du certificat du dépositaire des fonds, étant précisé que ce pouvoir emporte expressément celui de modifier le projet de statuts, et notamment celui de fixer le capital au montant des souscriptions recueillies ainsi que le pouvoir d'effectuer toutes formalités nécessaires à la constitution et à l'immatriculation de SOFICA COFICUP 5. Toutefois ce pouvoir sera résilié de plein droit si je me présente en personne à ladite assemblée.

• Je déclare avoir pris connaissance et reçu les statuts et le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

• En tant que de besoin, jusqu'à la date de l'établissement du certificat du dépositaire des fonds susvisé, la présente atteste de ma souscription au capital de SOFICA COFICUP 5 pour le montant et les actions indiqués ci avant, à compter de la date effective de dépôt des fonds s'y rapportant chez l'Établissement domiciliataire des fonds, Crédit Suisse (France) au 25, avenue Kléber - 75016 Paris et sous réserve de la constitution effective de SOFICA COFICUP 5 et de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait en 3 exemplaires, dont un est resté en ma possession,

à

le __ / __ / 2009

Signature du client précédée de la mention : « Bon pour souscription à [•]
(chiffres et lettres) actions de SOFICA COFICUP 5 ».

CONSTITUTION PAR OFFRE AU PUBLIC.

- **Dénomination sociale de la société à constituer** : SOFICA COFICUP 5.
- **Forme juridique** : Société Anonyme.
- **Montant du capital à souscrire** : 6.500.000 euros.
- **Adresse prévue du Siège social** : 42, rue du Faubourg du Temple - 75011 Paris.
- **Objet social (indiqué sommairement)** : La Société a pour objet le financement en capital d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles agréées dans les conditions prévues par la loi n°85-695 du 11 juillet 1985.
- **Date et lieu de dépôt des projets de statuts** : Greffe du Tribunal de Commerce de Paris, le 22 / 07 / 2009.
- **Portion du capital à souscrire en numéraire** : Totalité.
- **Modalités d'émission des actions** :
 - Prix d'émission : 100 € l'action de 100 € de valeur nominale.
 - Libération : 100 € par action lors de la souscription.
 - Minimum de souscription par souscripteur : 50 actions soit 5.000 €.
 - Maximum de souscription par souscripteur : 25% du capital de la société, sauf après l'expiration d'un délai de 5 années à compter du versement effectif de la première souscription au capital ou après la perte de l'avantage fiscal prévu par la loi.
 - Nombre d'actions émises : 65.000 actions de 100 €.
 - La souscription est ouverte : du 20 octobre 2009 au 31 décembre 2009 inclus.
 - La période de souscription pourra faire l'objet d'une clôture anticipée sans préavis dès que le montant en capital, fixé à 6.500.000 euros, aura été intégralement souscrit.
 - Au cas où le montant des souscriptions reçues n'atteindrait pas le capital minimum prévu de 1.000.000 €, la société ne pourra pas être constituée.
- **Jouissance des actions** : Les actions porteront jouissance à partir de la date d'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
- **Établissement domiciliaire** : Les souscriptions seront déposées chez Crédit Suisse (France) - 25, avenue Kléber - 75016 Paris, où des prospectus et des bulletins de souscriptions seront tenus à la disposition des souscripteurs.
- **Dépôt des fonds** : Les fonds versés à l'appui des souscriptions et la liste des souscripteurs seront déposés chez Crédit Suisse (France), au 25, avenue Kléber - 75016 Paris.
- Une Assemblée Générale constitutive sera convoquée après l'établissement du certificat du dépositaire des fonds pour approuver les statuts et nommer les premiers administrateurs.
- La notice prévue par l'article 225-2 du code de commerce et l'article 59 du décret n°67-236 du 23 mars 1967 a été publiée au bulletin des annonces légales obligatoires (BALO), le 19 / 10 / 2009.
- Le capital social de SOFICA COFICUP 5 a reçu l'agrément auprès de la Direction Générale des Finances Publiques le 13 / 10 / 2009.
- Le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) est à la disposition du public chez Crédit Suisse (France), à l'adresse sus-indiquée.